



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 26 mars 2020

## Coronavirus Covid-19

### **Opération #RenfortsCovid en Hauts-de-France : tous mobilisés pour le système de santé !**

Face à l'urgence de la situation liée à l'épidémie de Covid-19, l'Agence régionale de santé Hauts-de-France et la start-up en santé medGo lancent dans la région [www.renfort-covid.fr](http://www.renfort-covid.fr), une plateforme digitale qui permet à des étudiants, professionnels de santé et retraités volontaires de venir massivement et rapidement en renfort des établissements de santé et médico-sociaux.

#### **Un appel large à la mobilisation**

La lutte contre le Covid-19 mobilise dans la région l'ensemble des secteurs sanitaire, ambulatoire et médico-social. Les prochains jours et les prochaines semaines seront déterminants dans la lutte contre l'épidémie, les établissements et professionnels devant faire face à une augmentation importante du nombre de cas ou des besoins de prise en charge.

Dans ce contexte, des professionnels de santé – étudiants, en activité ou retraités – ont déjà répondu aux appels au renfort adressés par les établissements de santé. L'ARS Hauts-de-France renforce cet appel à la mobilisation et déploie en région l'opération #RenfortsCovid, mise en place initialement par l'ARS Île-de-France.

Dès aujourd'hui, **toute personne travaillant ou ayant travaillé dans le domaine de la santé** peut s'inscrire à l'application mobile medGo (via la plateforme [www.renfort-covid.fr](http://www.renfort-covid.fr)) pour venir en soutien des équipes en première ligne.

Grâce à cette application, les établissements de santé et médico-sociaux pourront exprimer leurs besoins et avoir accès aux profils des volontaires inscrits pour les mobiliser en renfort.

#### **Un principe de « matching »**

Concrètement, la plateforme met en relation des personnes volontaires et des établissements via la collecte d'informations, selon un principe de « matching » bien connu des plateformes

numériques :

- Chaque établissement de santé ou médico-social doit créer un compte et préciser ses besoins urgents en professionnels.
- Les personnes volontaires peuvent enregistrer leurs compétences, leurs disponibilités et leur zone géographique d'intervention, pour proposer leurs services aux établissements.
- Les personnes qui se sont déclarées mobilisables sont ensuite notifiées par les établissements de leur territoire qui ont exprimé des besoins de renforts.

## Qui peut se porter volontaire ?

Certains métiers ou personnes travaillant dans le domaine de la santé sont particulièrement recherchés :

- Médecin (Urgences, Médecine générale, Téléconsultation, Anesthésie, Réanimation, Soins palliatifs, Gériatrie, infirmier anesthésiste, de bloc opératoire )
- Infirmier (Généraliste hors gériatrie, Gériatrie, Réanimation / Soins intensifs, Soins palliatifs, Urgences)
- Aide-soignant (Généraliste - hors gériatrie, Gériatrie, Réanimation / Soins intensifs, Soins palliatifs, Urgences)
- Assistant de régulation médicale
- Brancardier
- Conducteur ambulancier
- Agent/Employé des services hospitaliers
- Manipulateur Radio
- Pharmacien
- Préparateur en pharmacie
- Chirurgien
- Psychologue

Pour vous porter volontaire ou exprimer un besoin de renfort, [cliquez ici](#)